

**Réunion extraordinaire du conseil des maires de la MRC Avignon
(téléconférence), le lundi 22 juin 2020, 20 h 18**

Étaient présents :

M. Mathieu Lapointe, préfet et maire de Carleton-sur-Mer
M. Bruce Wafer, préfet suppléant et maire d'Escuminac
Mme Doris Deschênes, maire de St-André-de-Restigouche
M. David Ferguson, maire de Ristigouche Sud-Est
Mme Nicole Lagacé, maire de Matapédia
M. Ghislain Michaud, maire de St-François-d'Assise
M. Steven Parent, représentant de Carleton-sur-Mer
M. Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia
M. Yvan St-Pierre, maire de Nouvelle

Aussi présent :

M. Daniel Bujold, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

Étaient absents :

M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix
M. Guy Gallant, maire de St-Alexis-de-Matapédia
M. Christian LeBlanc, maire de Maria

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour;**
- 2. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des maires du 9 juin 2020;**
- 3. Demande de maintien de la direction régionale du ministère de l'Économie et de l'Innovation et Fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine;**
- 4. Contrat à durée déterminée du directeur général et secrétaire-trésorier par intérim;**
- 5. Amendements au contrat portant relativement au traitement des matières recyclables – Autorisation de signature;**
- 6. Modification de la résolution n° CM-2020-06-09-117;**
- 7. Adoption de la reddition de compte – FDT (2019-2020);**
- 8. Campagne de marketing territorial – Soumission de Visages régionaux (création de contenu et d'activités entourant le lancement de la campagne de marketing territorial);**
- 9. Demande d'extension du délai pour le dépôt des rôles d'évaluation 2021-2022-2023 :**
 - 9.1 Municipalité de Pointe-à-la-Croix;
 - 9.2 Carleton-sur-Mer;

9.3 Saint-André-de-Restigouche

10. Correspondance : demandes d'appui;

11. Autorisation de signature – Protocole d'entente « Coordination de l'accompagnement jardins (territoire MRC Avignon) et support aux accompagnateurs jardins »;

12. Divers;

13. Levée de l'assemblée.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CM-2020-06-22-133

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

d'adopter l'ordre du jour avec le point « Divers » ouvert.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES DU 9 JUIN 2020

CM-2020-06-22-134

Il est PROPOSÉ par : M. David Ferguson
et résolu unanimement

d'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil des maires du 9 juin 2020.

3. DEMANDE DE MAINTIEN DE LA DIRECTION RÉGIONALE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION ET FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES RÉGIONALES GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Résolution n° CM-2020-06-22-135 concernant une demande de maintien de la direction régionale du ministère de l'Économie et de l'Innovation et Fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

CONSIDÉRANT la centralisation annoncée de la direction régionale du ministère de l'Économie et de l'Innovation de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine vers le Bas-Saint-Laurent dans le cadre du projet de loi récemment déposé qui revoit le mandat d'Investissement Québec (IQ);

CONSIDÉRANT l'importance d'une gouvernance de proximité relativement aux réalités économiques, sociales et territoriales dans les prises de décision et l'accompagnement;

CONSIDÉRANT que la direction régionale du MEI a le mandat de gérer le programme FAIR, mesure exclusivement dédiée à la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT que pour la période du 1^{er} avril 2014 au 9 mars 2018, le FAIR a contribué à la hauteur de plus de 18 millions de dollars pour des investissements de près de 134 millions de dollars dans la région;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec y a injecté 30 millions de dollars sur cinq ans en 2018;

CONSIDÉRANT l'importance que représente le programme FAIR pour la Gaspésie, ses organismes et ses entrepreneurs;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir des centres gouvernementaux décisionnels en Gaspésie;

CONSIDÉRANT la présence actuelle de la direction régionale du MEI en Gaspésie, ainsi que sa gestion du programme FAIR;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a promis de décentraliser 5 000 postes du secteur public vers les régions;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CM-2020-06-22-135

Que le conseil des maires de la MRC Avignon demande au gouvernement du Québec de maintenir la direction régionale Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine du MEI en Gaspésie, à Chandler, soit son lieu actuel.

ORIGINAUX :

Mme Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

M. Christian Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor

Mme Méganne Perry Mélançon, députée de Gaspé

M. Sylvain Roy, député de Bonaventure

M. Joël Arseneau, député des Îles-de-la-Madeleine

Mme Nadia Minassian, préfète, MRC du Rocher-Percé

M. Éric Dubé, préfet, MRC de Bonaventure

M. Daniel Côté, préfet, MRC de La Côte-de-Gaspé

M. Allen Cormier, préfet, MRC de La Haute-Gaspésie

M. Jonathan Lapierre, maire et président de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

4. CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM

Ce point est reporté à une date ultérieure d'une réunion du conseil des maires.

5. AMENDEMENT AU CONTRAT PORTANT RELATIVEMENT AU TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES – AUTORISATION DE SIGNATURE

Résolution n° CM-2020-06-22-136 Amendement au contrat relatif au traitement des matières recyclables – Autorisation de signature

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de modifier le contrat APO – 2016-2021;

CONSIDÉRANT la résolution n° 2020-06-115 adoptée par la MRC de Bonaventure;

EN CONSÉQUENCE

CM-2020-06-22-136

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon autorise le préfet et/ou le directeur général par intérim à signer l'amendement au contrat APO – 2016-2021 permettant l'ajout du paiement par la MRC à Bouffard, au plus tard au moment de la signature de l'amendement modifié, d'un montant forfaitaire compensatoire additionnel de 84 407 \$.

ORIGINAL : M. Dominic Bouffard, président, Bouffard Sanitaire inc.

c. c.

**Mme Anne-Marie Flowers, directrice générale, MRC de Bonaventure
Mme Cathy Cauvier, coordonnatrice en gestion des matières résiduelles, MRC Avignon et Bonaventure
Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative**

6. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION N° CM-2020-06-09-117

Résolution n° CM-2020-06-22-137 concernant la mise en place du « Fonds discrétionnaire : amélioration des milieux de vie »

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon est autonome dans l'attribution des Fonds qui sont consentis par le Fonds régions et ruralité (FRR) et qu'elle respecte ses obligations;

CONSIDÉRANT les éléments présentés par M. Claude Cyr dans l'exposé de la situation;

CONSIDÉRANT que la composition du comité d'analyse des projets dans le cadre du Fonds discrétionnaire : amélioration des milieux de vie est représentée par 3 membres permanents de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT que ledit comité d'analyse présente les projets acceptés au directeur général de la MRC ainsi qu'au préfet pour approbation finale;

CONSIDÉRANT qu'un rapport des projets approuvés sera déposé régulièrement au conseil des maires;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Steven Parent
et résolu unanimement

CM-2020-06-22-137

Que le conseil des maires de la MRC Avignon, par la présente résolution, adopte la mise sur pied du Fonds discrétionnaire : amélioration des milieux de vie dans le respect de la politique qui le définit et modifie, de fait, la résolution n° CM-2020-06-09-117.

ORIGINAL : M. Claude Cyr, agent de développement par intérim

c. c.

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

7. ADOPTION DE LA REDDITION DE COMPTE – FDT (2019-2020)

Résolution n° CM-2020-06-22-138 concernant l'adoption du rapport annuel d'activités (FDT - 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020)

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon doit annuellement approuver le rapport annuel d'activités pour le Fonds de développement des territoires (FDT);

CONSIDÉRANT le rapport annuel d'activités du FDT pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre
et résolu unanimement

CM-2020-06-22-138

Que le conseil des maires de la MRC Avignon approuve le rapport annuel d'activités du Fonds de développement des territoires (FDT – 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020).

ORIGINAL : Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

8. CAMPAGNE DE MARKETING TERRITORIAL – SOUMISSION DE VISAGES RÉGIONAUX (CRÉATION DE CONTENU ET D'ACTIVITÉS ENTOURANT LE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE MARKETING TERRITORIAL)

Résolution n° CM-2020-06-22-139 concernant la campagne de marketing territorial – Soumission n° 1009 de Visages régionaux

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de poursuivre la démarche entreprise de marketing territorial;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par la firme Visages régionaux inc. en date du 16 juin 2020 portant le numéro 1009;

CONSIDÉRANT que pour la réalisation de la campagne de marketing territorial, cette dépense a été prévue au budget 2020;

EN CONSÉQUENCE

CM-2020-06-22-139

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

Que le conseil des maires accepte l'offre de service n° 1009 de Visages régionaux inc. au montant de 17 200 \$ (plus taxes applicables) répartie de la façon suivante :

1.	Concours Urbania	5 500 \$
2.	Captation VanCarton	2 000 \$
3.	Captation Balado	1 500 \$
4.	Outils promo Concept K	3 500 \$
5.	Photos Julien Leblanc	2 000 \$
6.	Calendrier RS Phase 2	2 000 \$
7.	Gestion de projet	700 \$

ORIGINAL : Mme Aude Buévoz, agente de développement stratégique et dossiers techniques

c. c. Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative

9. DEMANDE D'EXTENSION DU DÉLAI POUR LE DÉPÔT DES RÔLES D'ÉVALUATION 2021-2022-2023

9.1 Municipalité de Pointe-à-la-Croix

Résolution n° CM-2020-06-22-140 concernant une demande d'extension du délai pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Municipalité de Pointe-à-la-Croix (06030)

CONSIDÉRANT la lettre du 16 juin 2020 du Groupe Altus à l'effet de demander un délai pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Municipalité de Pointe-à-la-Croix (06030);

CONSIDÉRANT la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1);

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi visant à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles (17 mars 2020);

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. David Ferguson
et résolu unanimement

CM-2020-06-22-140

Que la MRC Avignon accorde un délai jusqu'au 31 octobre 2020 pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Municipalité de Pointe-à-la-Croix (06030).

ORIGINAL : MAMH, M. Nicolas Bouchard, coordonnateur de l'évaluation foncière

c. c.

**Groupe Altus, M. Sylvain Méthot
Municipalité de Pointe-à-la-Croix, Mme Stéphanie Clark, directrice générale**

9.2 Ville de Carleton-sur-Mer

Résolution n° CM-2020-06-22-141 concernant une demande d'extension du délai pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Ville de Carleton-sur-Mer (06013)

CONSIDÉRANT la lettre du 16 juin 2020 du Groupe Altus à l'effet de demander un délai pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Ville de Carleton-sur-Mer (06013);

CONSIDÉRANT la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1);

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi visant à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles (17 mars 2020);

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement

CM-2020-06-22-141

Que la MRC Avignon accorde un délai jusqu'au 31 octobre 2020 pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Ville de Carleton-sur-Mer (06013).

ORIGINAL : MAMH, M. Nicolas Bouchard, coordonnateur de l'évaluation foncière

c. c.

**Groupe Altus, M. Sylvain Méthot
Ville de Carleton-sur-Mer, M. Antoine Audet, directeur général**

9.3 Municipalité de Saint-André-de-Restigouche

Résolution n° CM-2020-06-22-142 concernant une demande d'extension du délai pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Municipalité de Saint-André-de-Restigouche (06040)

CONSIDÉRANT la lettre du 16 juin 2020 du Groupe Altus à l'effet de demander un délai pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Municipalité de Saint-André-de-Restigouche (06040);

CONSIDÉRANT la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1);

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi visant à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles (17 mars 2020);

EN CONSÉQUENCE

CM-2020-06-22-142

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon accorde un délai jusqu'au 31 octobre 2020 pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Municipalité de Saint-André-de-Restigouche (06040).

ORIGINAL : MAMH, M. Nicolas Bouchard, coordonnateur de l'évaluation foncière

c. c.

**Groupe Altus, M. Sylvain Méthot
Municipalité de Saint-André-de-Restigouche, Mme Blandine Parent, directrice générale**

10. CORRESPONDANCE : DEMANDES D'APPUI

Il y a présentation de la correspondance au conseil des maires. Seule la demande d'appui de la MRC de Kamouraska concernant la réintégration des citernes incendie dans le programme TECQ 2019-2023 sera reportée à une date ultérieure d'une réunion du conseil des maires.

**11. AUTORISATION DE SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE
« COORDINATION DE L'ACCOMPAGNEMENT JARDINS (TERRI-
TOIRE MRC AVIGNON) ET SUPPORT AUX ACCOMPAGNATEURS
JARDINS »**

**Résolution n° CM-2020-06-22-143 concernant la signature du pro-
tocol d'entente « Coordination de l'accompagnement jardins (ter-
ritoire MRC Avignon) et support aux accompagnateurs jardins »**

CONSIDÉRANT le protocole d'entente « Coordination de
l'accompagnement jardins (territoire MRC Avignon) et support aux ac-
compagnateurs jardins »;

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CM-2020-06-22-143

Que le conseil des maires autorise M. Daniel Bujold, directeur général
par intérim à signer le protocole d'entente « Coordination de
l'accompagnement jardins (territoire MRC Avignon) et support aux ac-
compagnateurs jardins ».

ORIGINAUX :

**Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration**

12. DIVERS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
QUE l'assemblée soit levée.

CM-2020-06-22-144

Le préfet,

Le directeur général et secrétaire-
trésorier par intérim

Mathieu Lapointe

Daniel Bujold